

Paris, le 10 octobre 2006

Monsieur Dominique de VILLEPIN
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 - PARIS

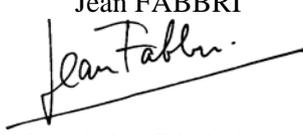
Monsieur le Premier Ministre,

Nous tenons à attirer d'urgence votre attention sur la situation des ATER dans les académies des Antilles et Guyane et à La Réunion. Vous serez à même de mesurer l'inquiétude et la colère du monde universitaire et bien au-delà, à l'occasion de votre déplacement prochain aux Antilles.

La remise en cause pour certains d'entre eux de l'indemnité compensatoire de « vie chère » est inacceptable. Les collègues sur place et bien au-delà les étudiants sont scandalisés et ont entrepris des actions qui visent à vous faire comprendre la nécessité de rétablir ce dispositif pour ces collègues dès le début de leur contrat et de manière pérenne afin de mettre fin à un préjudice et à une injustice caractérisés. Nous vous rappelons par ailleurs nos multiples interventions sur la situation de ces universités, et notamment concernant leur sous-encadrement en enseignants-chercheurs titulaires eu égard aux besoins de ces départements.

Des mesures budgétaires immédiates et pérennes, qui relèvent de votre arbitrage, sont à prendre dans les meilleurs délais. Il s'agit, bien au-delà la situation de la centaine de collègues concernés, du crédit que la République porte au développement de la recherche et de l'enseignement supérieur dans ces départements éloignés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Jean FABBRI
A handwritten signature in black ink, reading 'Jean Fabbri', is written over a horizontal line. The signature is slanted and includes a vertical stroke at the beginning.
Secrétaire Général

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur – FSU

78, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 – PARIS

Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. – Fax : 01. 42. 46. 26. 56. – Courriel : sg@snesup.fr